



Rennes, le 23 juillet 2025

FLASH INFO GRAND-OUEST

La CGTPJJ Grand-Ouest vous informe que la Direction Interrégionale a fait le choix de diffuser aux directions territoriales **une note d'organisation de crise pour le placement pendant la période d'été**, en réponse à la pénurie de places.

Cette note (**en annexe**) semble avoir été très peu diffusée aux agents au sein de l'inter-région, ce qui interroge.

Est-ce là un aveu que la situation du placement pénal est si catastrophique qu'il faille la taire ?

Est-ce là la volonté de travailler en sous-marin avec les juridictions pour accélérer les mainlevées des jeunes en fugue, et éviter des déferrements ou des décisions de placement ?

Que feront les collègues d'hébergement qui verront revenir un jeune de fugue, et à qui on devra dire que sa place a été prise par un autre jeune ?

Qui devra s'occuper de retrouver un lieu d'accueil en urgence ? Demandra-t-on aux agents de PEAT d'agir, ou aux collègues des foyers à qui on va refuser ou annuler des congés ? Quelle prise en compte des risques pour les jeunes, pour les agents, face à ces situations ?

Notre organisation syndicale alerte depuis des années sur la pénurie structurelle engendrée par l'administration qui a fait le choix de fermer bon nombre de structures d'hébergement et de réduire en tous points les moyens, mais rien n'y fait ... **La PJJ ne fonctionne dorénavant plus qu'en mode dégradé, en isolant les collègues et par l'injonction !! Cela suffit !**

La CGTPJJ n'accepte pas que les responsabilités retombent sur les jeunes eux-mêmes et sur des agents pris au dépourvu : **notre mission c'est d'avoir les moyens d'accompagner et de protéger les jeunes et encore plus ceux qui nous sont confiés.**

Aussi, faute d'avoir suffisamment été entendus, nous prenons nos responsabilités et nous informons les agents par la voie de flash infos, car ils sont également lus par l'administration centrale tout comme cette note, **dans l'objectif que l'intérêt des jeunes et des missions soient enfin pris au sérieux.**

Halte aux solutions à la petite semaine telles que cette note semble vouloir l'instaurer comme une simple règle de gestion.

Halte à la généralisation de la précarité des jeunes confiés.

Halte à la culpabilisation et aux risques psychosociaux que cela génère pour les agents.



**Pour le bureau régional,
Magali SOUCHU et Jili BIET**

Tel: 06-23-56-88-81 ou 06-86-07-45-63

Pour nous rejoindre et adhérer, contactez-nous

cgt.pjj-grand-ouest@justice.fr

catpjj-grandouest@protonmail.com